



# L'ECHO CHAPELAT



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES - LES GRANDES CHAPELLES - AUBE - N° 55 AUTOMNE 2014

Lisez le journal sur <http://www.lesgrandeschapelles.com>



## SOMMAIRE

Le mot du Maire	p1
Mairie	p1
Agenda	p1
Mariage	p2
Décès	p2
Nouveaux habitants	p2
Paroisse	p2
Evolution des rythmes scolaires	p2
Les écoles du RPI	p3
Opération « Nettoyons la nature »	p3-4
Le village vu du ciel	p5
ComCom Seine Fontaine Beauregard	p6
Relevé des compteurs ERDF	p6

## MAIRIE

Tel : 03.25.37.52.59.  
Fax : 03.25.37.99.91.  
Mail : [lesgrandeschapelles.mairie@wanadoo.fr](mailto:lesgrandeschapelles.mairie@wanadoo.fr)

**Ouverture au public :**  
De 9h à 12h du mardi au samedi

**Prochaine parution de l'Echo Chapelat :**  
Début janvier 2015

## LE MOT DU MAIRE

Je remercie les habitants qui ont taillé leurs haies comme demandé dans le précédent Chapelat. Il s'agit de la sécurité de tout le monde. Les personnes n'ayant pas lu le petit journal seront prévenues individuellement courant novembre.

Comme vous pouvez le constater, les travaux rue du Bout de Chausson, rue du Marronnier, allée des Thuyas et rue de la Poste ne sont pas terminés. L'entreprise Poirier a été obligée de suspendre la finalisation des travaux car les poteaux électriques et téléphoniques n'étaient pas démontés, ainsi que le préfabriqué rue de la Poste. Nous sommes toujours en attente de la société Masson qui aurait dû intervenir en septembre pour démonter ce bâtiment amianté. Si ce démontage tarde, les travaux ne seront terminés qu'au printemps, les conditions atmosphériques étant plus propices.

La rue de la Poste va être mise en sens unique pour faciliter et sécuriser le passage du car scolaire.

Suite à la réflexion avec le SLA pour la sécurisation des intersections de l'axe Rilly sainte Syre – Nozay avec les routes communales, il a été retenu l'installation de panneaux de pré-signalisation et la création de plateaux d'agrégats colorés collés pour mettre en évidence les croisements avec rue Neuve, Petite rue et rue des Sentiers. Les croisements seront ainsi mis en évidence et il n'y aura plus de raison valable pour que les priorités ne soient pas respectées ! Des « stop » sur la route principale accentueraient le bruit avec le freinage et redémarrage des camions. A savoir qu'avec la mise en place de « stop », mathématiquement, ce sont les conducteurs locaux qui seraient davantage amendés. Nous sommes dans une zone rurale, nous n'installerons pas de chicanes ou autres ralentisseurs qui perturberaient au quotidien les agriculteurs, transport de tous types et augmenteraient toujours le bruit. Une ligne discontinue sera ajoutée en axe sur la Grande rue et la route de Chapelle Vallon au niveau du carrefour avec la route de Rilly.

Sur le restant du village, toutes les peintures (stop, passage piéton, arrêt bus) ont été refaites.

L'application des rythmes scolaires doit évoluer. Le nombre d'élèves participant étant plus important que prévu, un PEDT (Projet Educatif Territorial) a été rédigé et validé par l'académie (suite p2).

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.  
Cordialement,

D. Gamichon

## AGENDA

- S 08 novembre :** repas des anciens à la salle des fêtes.
- Ma 11 novembre :** RDV à 9h45 place de la mairie pour la cérémonie commémorative au monument aux morts.
- S 29 novembre :** passage des pompiers dans les rues du village pour la vente de leur calendrier annuel.
- S 06 décembre :** repas de la Saint Nicolas, saint patron des pompiers.

## MARIAGE



Monsieur LAUMAIN Yann et Mademoiselle SAUVION-GIORDAN Anne-Sophie, demeurant 2 rue du Foyer, se sont unis par les liens du mariage le 12 juillet 2014. Nous leur adressons toutes nos félicitations, ainsi que nos vœux de bonheur.

## DECES



Nous avons le regret de vous informer du décès de Mme MASSAU Gisèle le 13 septembre et de Mme WITZ Colette le 10 octobre 2014. Nous adressons nos sincères condoléances à leur famille respective.

## NOUVEAUX HABITANTS



- DROUOT Gaëtan et REGNERIE Elodie, 5 rue des Sentiers ;
- REMY Kévin et PICARD Marine, 10 rue des deux Justices ;
- RUFFINE Pierrette, 5 rue des Ouches ;
- FACCHIN Gaëtan et REGNAULT Diane, 4 rue des Jardins ;
- EON Jérémy et LERATE Mélodie, 8 rue du Foyer.

Nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne intégration dans notre village.

## PAROISSE



Après plusieurs années au service de notre ensemble paroissial de Méry-Plancy, le Père Philippe Dudon a rejoint l'équipe arcisienne. Nous le remercions pour le dévouement, le temps et l'attention qu'il a témoigné à notre village (mariages, baptêmes, deuils, cultes).

Depuis quelques semaines, le Père Sébastien Alabi l'a remplacé. Bienvenue à lui au sein des 22 villages concernés. Il peut être contacté au 03-25-21-45-51 ou par l'intermédiaire de vos relais paroissiaux, Anna Litwin et Marylène Mouchel.

## EVOLUTION DES RYTHMES SCOLAIRES



La mise en place du Projet Educatif Territorial (PEdT) au retour des vacances d'octobre va nous permettre de faire les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) durant 1H30 sur 2 jours, au lieu de 0H45 sur 4 jours. 3 groupes d'élèves seront constitués. Ainsi, le nombre d'élèves accueillis sera diminué pour être en conformité avec les normes d'encadrement (1 adulte pour 14 enfants de moins de 6 ans et 1 adulte pour 18 enfants de plus de 6 ans).

La classe de GS-CP sera accueillie seule les lundis et jeudis de 15H00 à 16H30 et les CE1-CE2 / CM1-CM2 seront accueillis les mardis et vendredis de 15H00 à 16H30.

Tous les documents nécessaires à la demande de mise en place du PEdT ont été rédigés et adressés à l'académie. Il a été accepté le 23 octobre 2014 par l'inspection académique, la CAF et la DDCSPP et sera signé par le sous préfet. Un règlement pour la participation aux NAP et des fiches d'inscription ont été rédigés, puis distribués aux parents. Les inscriptions pour la période allant jusqu'aux vacances de Noël doivent être retournées en mairie le 31 octobre 2014.



Pour permettre la mise en place des NAP, la commune a embauché 2 animatrices via le GEDA10 : Gwendoline Oligier et Lucie Dujancourt. Mme Michèle Mosley participera aux NAP en tant que bénévole et proposera du théâtre en anglais aux enfants. Au printemps, Mr Francis Ecuivillon, employé communal, fera des semis avec les enfants dans un tunnel installé sur le terrain jouxtant l'école. Les fleurs seront ensuite replantées dans les bacs devant la mairie.

Nous recherchons d'autres bénévoles pour venir aider les animatrices (et non pour les remplacer), ou pour proposer de nouvelles activités passionnantes aux enfants. Durant la période du 3 novembre au 19 décembre, nous aurions d'ailleurs besoin d'une personne pendant 1H30 chaque vendredi. Celles qui seraient intéressées peuvent se mettre en relation avec la mairie.



Cette réforme des rythmes scolaires a un coût pour la commune : 6 500€ à l'année pour l'emploi des 2 animatrices, à quoi il faut ajouter tout le matériel nécessaire aux différentes activités (papier, peintures, ciseaux et autres petites fournitures, jeux de société, ballons...). Pour l'année scolaire 2014-2015, les NAP seront gratuites pour les parents d'élèves. La commune retouchera de l'Etat 50 Euros par enfant scolarisé et la différence sera à la charge des 3 communes du RPI.



## LES ECOLES DU RPI



Cette année, les écoles du RPI renouvellent l'opération « *Chocolats de Noël* ». Elles vous remercient d'avance pour l'accueil que vous réserverez aux enfants entre le 06 octobre et le 17 novembre 2014.

Les enfants effectueront différentes *sorties culturelles* tout au long de l'année scolaire.

Au théâtre : - le mardi 18 novembre pour les classes allant du CP au CM2  
- le vendredi 05 décembre pour les classes allant du CE1 au CM2  
- le vendredi 09 janvier pour les classes allant du CP au CM2

Au cinéma, à raison de 3 films par trimestre.

**Sur le plan sportif**, les élèves pratiquent le handball le mercredi matin.

Ceux de CM1/CM2 se rendent tous les jeudis matin (jusqu'au 11 décembre 2014) au centre équestre de Méry/Seine pour réaliser le projet équitation.

## OPERATION « NETTOYONS LA NATURE » Vendredi 26 septembre à Chapelle-Vallon

Tous les enfants du RPI rassemblés dans la cour de l'école de Chapelle-Vallon :



La classe des tout petits, petits et moyens :



La classe des grandes sections — CP :



La classe des CE1 — CE2 :



La classe des CM1—CM2 :



## LE VILLAGE VU DU CIEL

Arrivez-vous à vous repérer ?



COMMUNAUTE DE COMMUNES SEINE FONTAINE BEAUREGARD



« Campagne de reprise exceptionnelle des pneus usagés à la déchèterie de Fontaine Les Grès — rue des Papillons »

Du 15 octobre au 15 décembre, il sera collecté uniquement les pneus issus des véhicules légers, utilitaires, motos, scooters, mobylettes.

Les pneus agraires, poids lourds, 4\*4 ou d'un autre matériel seront automatiquement refusés.

Au-delà du 15 décembre, plus aucun pneu ne sera accepté.

Merci de votre compréhension.



## RELEVÉ DES COMPTEURS

Veuillez nous faciliter l'accès à votre compteur le :

**19/11/2014**

Nous pourrions ainsi vérifier le bon fonctionnement de votre ou vos compteurs et transmettre vos consommations réelles à votre fournisseur.

### En cas d'absence,

Vous pouvez relever vous-même les chiffres figurant sur votre ou vos compteurs. Pour plus de facilité, utilisez le carton auto relevé déposé dans votre boîte aux lettres par l'entreprise prestataire INSIEMA lors de son passage.

Vous pouvez alors nous les communiquer :



Soit en appelant le serveur vocal au  
N° Indigo 0820 333 433

(0,112 €/min TTC hors taxes)



Soit en nous renvoyant le carte T par courrier



Soit par internet sur les sites

Pour l'électricité

<https://relevermoncompteur.erdfdistribution.fr>

Pour le gaz

<https://relevermoncompteur.grdf.fr>